

## **AAPPMA La Gaule Egletonnaise Assemblée générale extraordinaire et Assemblée générale ordinaire salle de l'OTI à Egletons**

La Gaule Egletonnaise, Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) a tenu son Assemblée Générale extraordinaire et son Assemblée générale ordinaire le samedi 23 Novembre 2024 en présence de Monsieur le Maire d'Egletons Charles Ferré

Le Président Bernard Feix et l'ensemble des personnes présentes ont rendu hommage au secrétaire de l'association Michel Bournas prématurément disparu .

Le président a évoqué la fidélité et le dévouement de Michel au sein de l'association .

Lors de l'AG Extraordinaire , un appel à candidature en vue des élections à la Fédération départementale de pêche de la Corrèze à été lancée .

Jean Claude Priolet , vice président de la Gaule Egletonnaise a fait acte de candidature Sa candidature a été unanimement approuvée par l'assemblée .

Lors de l'AG Ordinaire , Le Président, après avoir rappelé les missions de l'association : la protection des milieux aquatiques et le développement du loisir pêche, a présenté le rapport d'activité 2024.

La pose début 2024 de nouveaux panneaux de signalisation pour les 3 étangs a rendu plus attractive la pêche sur ces plans d'eau .

L'année 2024 a été celle de l'évolution du statut du lac du Deiro d'Egletons. Le lac du Deiro a été labellisé « grand lac intérieur et de Montagne » . Ce classement et la nouvelle réglementation ont pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'arrêté permet désormais l'ouverture de la Pêche toute l'année dans le respect des mesures de protection de certaines espèces, truites, goujon et carnassiers (périodes d'interdiction de prélever, tailles minimum de capture et quotas de prélèvements autorisés).

Une journée de débroussaillage a permis de nettoyer la rive gauche du parcours de loisir du Moulin de Boule .

La traditionnelle campagne d'empoisonnement sur le Lac et sur les parcours de loisir du Doustre et du Deiro a permis le lâcher de 600 kg de truites de mars à aout.

Les efforts faits par La Gaule Egletonnaise en matière de développement du loisir ont porté sur plusieurs actions. L'organisation le jeudi de l'ascension du Safari Truites, entre dans ce cadre.

Avec 70 participants et un repas champêtre très convivial, la réussite a été au rdv.

Toujours au titre du développement du loisir Pêche, l'AAPPMA a mis en place un programme d'animations, dans le cadre de l'Atelier Pêche Nature en partenariat avec

les centres de loisirs d'Egletons Darnets Montagnac/Marcillac . Il a été complété par une participation aux mardis du lac organisés par la mairie d'Egletons. Ces animations en direction des jeunes se sont matérialisées par des journées « pêche » au lac du Deiro et au Moulin de Couadan. Elles ont été encadrées par des bénévoles de l'AAPPMA, Christian Cochard apportant, comme à l'habitude, sa caution de guide de pêche professionnel. Ils sont tous chaleureusement remerciés.  
Ces journées d'animation ont permis l'accueil d'une centaine d'enfants et quelques adultes .

Le bilan des cartes de pêche, saison 2024, montre une évolution positive des adhésions au cours de l'année.  
cartes interdépartementales (- 12), départementales (+ 16), jeunes 12/18 (+ 11), jeunes de moins de 12 ans (+ 40 ) ,  
Cependant on constate une baisse essentiellement sur les cartes touristiques journalières et hebdomadaires ( - 10 ) .  
En incluant l'offre d'automne et l'option club halieutique on arrive, à un bilan global de + 47 cartes (+ 9 % )  
Le nbr de jeunes augmente c'est une nouvelle encourageante pour notre association .

Le président remercie chaleureusement tous les soutiens de l'AAPPMA:l'Office de tourisme d'Egletons, le magasin Gamm vert, l'Eden Lake, les partenaires de chez CHARAL, du personnel technique de la commune , son guide pêche Christian Cochard ,l'association Egletons Photo Nature qui a accompagné photographiquement les évènements de la Gaule Egletonnaise, les jeunes du Handball Egletons Club et les nombreux sponsors qui nous ont fournis des lots pour le Safari, sans oublier l'ensemble des membres du conseil d' administration de l'AAPPMA.

La Gaule Egletonnaise a reçu cette année un trophée lors de la journée des associations organisée par la ville d'Egletons .

Reconnaissance est apportée, pour conclure cette partie, aux gardes pêche particuliers, Mrs Bernard Pignot et Jacky Verdier éléments indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Le trésorier de la Gaule Egletonnaise, Georges Mallet, expose ensuite le rapport financier. Il fait apparaître une trésorerie solide et une gestion saine .  
Les présentations statutaires étant terminées, l'AG procède aux votes. Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

L'exercice 2024 clôturé, le Président procède à un tour d'horizon de la prochaine saison 2025.

Le budget prévisionnel et le Plan d'empeisonnement sont présentés et validés.  
Les perspectives pour l'année 2025 sont présentées:  
pour le lac du Deiro expérimentation de la pêche en float tube

pour l'étang du God Arnal réfection du plancher du ponton à prévoir  
pour l'étang de Millet lancement d'une étude sur la mise au norme en vue  
d'une future vidange et installation de mobiliers.

Alexis Imbert, nouveau venu dans l'association, accepte d'occuper le poste de  
secrétaire . Il en est chaleureusement remercié par l'assemblée .

La réunion se termine par un échange de questions/réponses entre les personnes  
présentes.

L'ordre du jour étant épuisé , la réunion se termine par le traditionnel pot de l'amitié.